

**Zeitschrift:** Domaine public  
**Herausgeber:** Domaine public  
**Band:** - (2012)  
**Heft:** 1964

**Artikel:** Les égarements du "modèle standard" économique  
**Autor:** Ghelfi, Jean-Pierre  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1024663>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Les égarements du «modèle standard» économique

Jean-Pierre Ghelfi • 21 août 2012 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/21334>

## L'allongement de la durée du travail n'est pas une réponse à la revalorisation du franc

Se souvient-on des «*mesures d'urgence*» prises l'année dernière par nombre d'entreprises pour faire face à l'effondrement des deux monnaies les plus importantes pour les exportateurs helvétiques, l'euro et le dollar?

Ces mesures d'urgence ont consisté à allonger la durée hebdomadaire du travail sans compensation salariale, par exemple de 40 à 44 heures. L'argument était arithmétique.

L'augmentation de la durée du travail de 10% permet de compenser une partie de la perte de compétitivité résultant de l'envolée du franc. Les entreprises qui ont imposé des mesures d'allongement du travail à leurs salariés entendaient en quelque sorte partager la charge résultant de la revalorisation de 20% de la monnaie.

Rappelons des données chiffrées qui ont leur

importance. En l'espace d'une année et demi (de début 2010 à l'été 2011), les deux monnaies ont subi une baisse spectaculaire par rapport au franc suisse. Les valeurs mensuelles moyennes de l'euro ont passé de 1,48 à 1,18 franc (-20%) et celles du dollar de 1,03 à 0,78 franc (-24%), voir les séries statistiques<sup>11</sup> de la BNS. D'où la décision de la BNS en septembre 2011 de fixer un cours plancher à l'euro (1,20 franc). Quant au dollar, il a bénéficié de la crise de l'euro et regagné un peu du terrain perdu (0,98 franc en moyenne mensuelle en juillet dernier).

Les relations de travail peuvent-elles reposer sur une idée telle que celle de «*partage des sacrifices*»? Début août, un article du Temps<sup>12</sup> titrait sur la «*volte-face*» des entreprises, et citait Michael Beckmann, professeur de l'Université de Bâle: «*ce retour en arrière semble prouver que ces mesures sont inefficaces*».

## La juste reconnaissance du travail

Une augmentation de la durée du travail, quelle qu'en soit la raison, sans compensation salariale, équivaut à une diminution du salaire horaire. Et, sauf situation de contrainte, les salariés, depuis que le salariat existe, n'acceptent pas que leurs conditions de travail se dégradent. Si ces dernières leur sont imposées, ils ont mille et une manières de traîner les pieds pour manifester leur désaccord. Avec, au final, une production qui peut ne pas être supérieure, voire même devenir inférieure, en dépit (ou à cause?) d'un temps de travail allongé.

Que nous enseignent ces décisions entrepreneuriales suivies de leur «*volte-face*»? Rien de moins que la réalité: l'économie ne fonctionne pas selon les principes des théories libérales classiques. En particulier, le marché du travail n'existe pas. Il y a certes une demande (celle des salariés) et une offre (celle des employeurs). L'offre s'ajuste, du moins en partie, en fonction de l'évolution de la conjoncture. Mais pas la demande, ou seulement très

partiellement.

Le «*marché*» du travail est en fait bourré de rigidités qui font qu'il n'est pas un marché au sens des manuels d'économie.

L'observation a souvent été faite que même dans des situations de crises, avec fermetures d'entreprises, pertes d'emplois et chômage important, les salaires ne s'ajustent pas vers le bas ou le font dans une faible mesure et très provisoirement. Et pourquoi? Les enquêtes et recherches avancent plusieurs explications qui sont toutes d'une assez grande simplicité. Elles tournent autour de notions telles que le respect du travailleur et la juste reconnaissance de son travail.

### **Salaire correct et décent**

Lors d'assemblées syndicales où il est question de salaires, deux adjectifs sont les plus souvent entendus: correct et décent. Les salariés veulent que la rémunération de leur travail

soit «*correcte*» ou «*décente*».

Ces termes ne rentrent pas vraiment dans les canons de l'économie libérale.

La «*loi*» de l'offre et de la demande ne sait pas trop qu'en faire. Pourrait-on aller jusqu'à affirmer que l'appréciation des personnels quant au niveau correct ou

décent de leurs salaires détermine à lui seul le bon fonctionnement et la compétitivité des entreprises? Peut-être pas tout à fait. A défaut d'en être une condition suffisante, elle en est en revanche assurément, une condition nécessaire.

La non conformité du marché du travail au modèle standard dit bien à quel point ledit modèle rend mal compte du fonctionnement effectif de l'économie. Et ce que l'on vient de dire à propos du marché du travail vaut, plus généralement, pour les motivations du prétendu «*homo economicus*» qui serait un être gouverné exclusivement par la rationalité et l'égoïsme. Toutes les théories qui tentent de démontrer la cohérence intrinsèque du modèle libéral néoclassique (le «*modèle standard*») partent de ces présupposés. Or les gens sont quelquefois mus par la rationalité et l'égoïsme, mais parfois aussi par l'altruisme, l'équité et le sens de la justice. Tout devient alors beaucoup plus compliqué. Mais aussi plus intéressant.

### **Les surprises des balances commerciales**

Voyez par exemple la problématique taux de change / exportations.

Depuis une quinzaine d'années, les Etats-Unis accumulent de très importants déficits de leur balance commerciale (importations supérieures aux exportations) de l'ordre de plusieurs centaines de milliards de dollars par année. En automne 2001, le taux de change dollar / franc suisse était proche de 1,80 franc, presque le double de ce qu'il est maintenant. La baisse de la valeur du dollar durant cette période aurait dû produire ce que les manuels prévoient: un recul des importations des Etats-Unis et une hausse de leurs exportations, avec au final un net rééquilibrage de leur balance commerciale. Or il n'en est rien. Cette dernière reste lourdement déficitaire.

La Suisse est dans la situation inverse. Avec des hauts et des bas, la monnaie helvétique se revalorise depuis quatre décennies. «*Normalement*», les exportations des entreprises suisses devraient avoir tendance à décliner et les importations à augmenter, avec au bout du compte une balance commerciale très déficitaire. Or, on observe le mouvement inverse. Dans les années 70 et 80, nos importations étaient supérieures à nos exportations. Depuis les années 90, c'est le contraire.

Nous reprendrons ce thème à

une autre occasion, car il mérite d'être approfondi. Mais en attendant, on peut observer que les concepts mécanistes développés dans les manuels d'économie ne rendent manifestement pas

compte de la réalité. D'autres facteurs, pour l'essentiel qualitatifs et humains, doivent forcément jouer un rôle important, sinon prépondérant. A l'image de ceux qui ont montré ces

derniers mois que la réponse correcte à la revalorisation du franc n'est pas une hausse de la durée du travail car, comme le dit le professeur Beckmann, «ces mesures sont inefficaces».

## En marge de l'année Rousseau: une biographie exhaustive de Madame de Warens

Invité: Pierre Jeanneret • 18 août 2012 • URL: <http://www.domainepublic.ch/articles/21313>

**Anne Noschis, «Madame de Warens, éducatrice de Rousseau, espionne, femme d'affaires, libertine», Vevey, Ed. de L'Aire, 2012, 486 pages**

Chacun a à l'esprit les lignes admirables par lesquelles débute le Livre sixième des *Confessions* de Jean-Jacques Rousseau: «*Ici commence le court bonheur de ma vie; ici viennent les paisibles, mais rapides moments qui m'ont donné le droit de dire que j'ai vécu. Moments précieux et si regrettés! (...) Je me levais avec le soleil, et j'étais heureux; je me promenais, et j'étais heureux, je voyais Maman, et j'étais heureux*»...

La maison des Charmettes, sur les hauts de Chambéry, est devenue un véritable lieu de pèlerinage, attaché à la

personne du grand écrivain, mais aussi à celle de sa protectrice, de son égérie, de son initiatrice, Madame de Warens (1699-1762), née Françoise-Louise de la Tour. Les sites qui entourent sa naissance à Vevey, transfigurés dans *La Nouvelle Héloïse*, allaient eux aussi devenir le but de nombreux voyageurs, et initier le tourisme lémanique. Jean-Jacques nous décrit celle qu'il appellera Maman: «*Elle avait un air caressant et tendre, un regard très doux, un sourire angélique (...) il était impossible de voir une plus belle tête, un plus beau sein, de plus belles mains et de plus beaux bras.*» (Livre deuxième). Mais jusqu'ici – hormis quelques études à elle consacrées – nous ne la connaissions, pour ainsi dire, que par réfraction, à travers

les yeux de Jean-Jacques, et sur une période limitée de sa vie.

Anne Noschis, enseignante dans un Gymnase vaudois, a eu l'heureuse idée de lui consacrer une vaste biographie<sup>13</sup>, Disons-le d'emblée: l'ouvrage pêche par surabondance, comme si l'auteure, romancière expérimentée mais faisant ses premières armes d'historienne biographe, n'avait pu se résoudre à élaguer les fruits d'un travail de recherche par ailleurs remarquable. Ainsi, on peut se demander si l'inventaire complet des vêtements de Mme de Warens ou de son époux, Sébastien-Isaac de Loys, présente vraiment un intérêt majeur pour le lecteur. Cette réserve étant faite, il faut souligner la grande richesse et l'intérêt du